

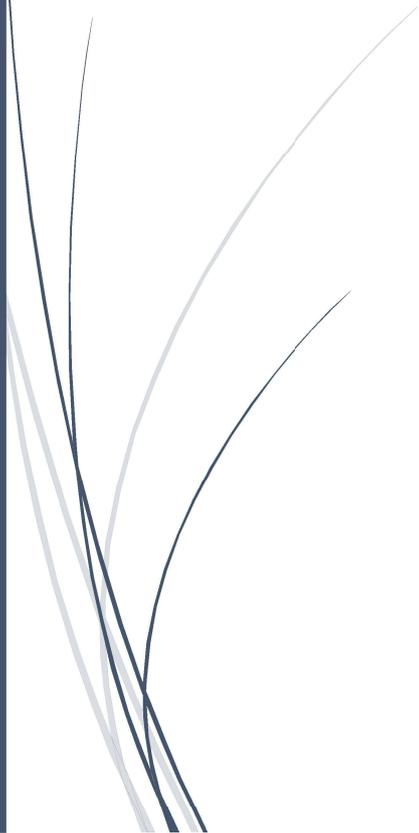


ASCE 21
couleur passion

23 avril 2024

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

BILAN 2023 – PERSPECTIVES 2024



Mot du président

Bonjour à toutes et tous,

Je remercie Nadine MUCKENSTURM directrice adjointe de la DDT de Côte d'or, Christelle COULON et Joseph GABRIELE respectivement présidents des C.L.A.S. DREAL et DDT pour leur présence à notre assemblée générale. Je vous prie de bien vouloir excuser les directeurs de la DREAL Bourgogne-Franche Comté et de VNF-Direction territoriale Centre Bourgogne qui ne pourront pas être présents aujourd'hui.

Je vous prie d'excuser également Martine Vermorel notre présidente de l'URASCE BFC, fraîchement réélue, qui ne pourra malheureusement pas être parmi nous.

Je remercie la DREAL de nous mettre à disposition l'amphithéâtre, et nos partenaires, la Société Générale, GMF et BMF, plus particulièrement Philippe BARTHELEMY de la GMF présent aujourd'hui, qui tient un stand à l'accueil, stand que vous pourrez retourner visiter pendant la pause pour participer à la tombola si ce n'est déjà fait.

Je vous remercie enfin pour votre présence, présence qui démontre votre engagement dans notre association et qui nous pousse à continuer notre action année après année malgré les difficultés auxquelles nous sommes parfois confrontés.

Pour commencer cette assemblée générale, et avant de laisser la parole à Madame MUCKENSTURN, je vous rappelle l'ordre du jour :

- présentation du rapport moral / VOTE
- Présentation du bilan d'activités : VOTE
- élections au comité directeur et vérificateurs aux comptes / VOTE
- rapport de la trésorière :
bilan financier 2023 / projet de budget 2024 / cotisation 2025 : VOTE DES 3 POINTS
- résultats des élections

clôture de l'AG avec pot de l'amitié

Je laisse la parole à Madame MUCKENSTURN, directrice adjointe de la DDT de Côte-d'Or.

RAPPORT MORAL 2023

Président : Christophe CHARTON

L'an dernier, je vous indiquais que le changement avait du bon, et que j'étais plutôt favorable au changement, qui permettait de se remettre en cause et de progresser en évitant de tomber dans une certaine routine.

Aujourd'hui, et suite aux évolutions récentes (notamment la dématérialisation des adhésions, des demandes d'unités d'accueil, des séjours gratuits), je mettrais un petit bémol, en rappelant que la stabilité est aussi indispensable si on ne veut pas perdre des agents en route (petit message subliminal à nos directeurs présents sur les réformes successives menées depuis 2010).

Toujours dans le domaine du changement, je vais aussi aborder le changement de nom : pour moi, lorsque l'on changeait de nom, c'était pour faire oublier un passé plutôt trouble (et pas réservé au monde politique) ; aujourd'hui, vous avez vu naître OLGUA (prononcé OLGA ou OLGUE UA) venue remplacer OSCAR et ANGELA qui étaient arrivés en limite de leur capacité d'évolution et ne permettaient pas de répondre aux nouvelles exigences du ministère de l'intérieur. Je formule le vœu que les changements de nom ne se démultiplient pas et que l'on conservera ASCE pour éviter de dire aux agents lors d'une présentation de l'association « souvenez-vous c'était ce que l'on appelait l'ASCE avant comme on peut dire parfois c'était le ministère de l'équipement ou les ponts-et-chaussées.

Pour revenir sur l'année 2023, les activités qui vous seront présentées dans le bilan ont retrouvé pour bon nombre d'entre elles leur rythme de croisière, certaines avec un essor important (le YOGA avec 2 cours par semaine, le TENNIS avec un équilibre Hommes / Femmes permettant d'engager une équipe féminine en compétition), d'autres ayant plus de mal avec un nombre d'adhérents en constante baisse.

La FNASCE de son côté essaie de proposer des nouveautés (concours d'échec, quiz en partenariat avec la GMF avant la coupe du monde de rugby, nouveau quiz multisports depuis le début de l'année).

Pour le quiz rugby, nous avons d'ailleurs eu un lauréat avec Jérôme Connan, 3ème sur l'ensemble des quiz ; pour le quiz multisports, Amandine est pour l'instant pas mal placée (4ème du dernier quiz me semble-t-il).

Après avoir parlé de changements, je vais aussi vous parler de ce qui ne change pas (ou peu pour l'instant), avec notre incontournable arbre de Noël.

Un gros changement malgré tout puisqu'il s'est tenu pour la 1ère fois à l'espace Jean Bouhey de Longvic ; je laisserai Sandrine présenter le bilan, avec une nouvelle fois un spectacle qui a ravi les enfants.

Pour 2024, il y aura de nouveau un gros changement, l'espace Jean Bouhey de Longvic n'étant pas disponible, on retournera à MARSANNAY-LA-COTE.

Je profite de l'occasion pour remercier une nouvelle fois les CLAS DDT, DREAL, VNF, Dir Centre Est pour la confiance qu'ils nous accordent pour l'organisation de l'arbre de Noël, en espérant que cette organisation puisse être maintenue encore de nombreuses années.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'organisation de l'arbre de Noël de certains départements est passée aux mains du ministère de l'intérieur ; je ne dispose pas du nombre de départements où c'est le cas, mais pour nous cela s'est traduit en 2023 par la suppression des enfants des inspecteurs du permis de conduire et cela se traduira en 2024 par analogie par la suppression des enfants des agents du ministère de l'agriculture (qui disposent d'un arbre de Noël organisé par l'ASMA),

Je terminerai mon propos en vous rappelant que, bien que l'administration nous laisse une certaine souplesse dans la gestion du temps que l'ensemble des membres du comité directeur consacrent à l'ASCE 21, les agents sont bénévoles et cela empiète très souvent sur leur temps en dehors du travail.

Alors un petit merci de temps en temps, une petite carte postale comme celle que l'on a reçu des Charentes en septembre dernier, cela fait toujours plaisir.

Je tiens une nouvelle fois à vous remercier pour votre présence, remercier nos partenaires institutionnels GMF, BFM, et société générale une nouvelle fois présents à notre assemblée générale et présents à nos côtés toute l'année.

Avant de passer aux traditionnels exposés de nos vice-présidents et responsables d'activités je vous invite à passer au vote du rapport moral.

Adoption du rapport moral :

Votants : 39

Exprimés : 39

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

BILAN D'ACTIVITE DES SECTIONS

SECTION SPORTS

Vice-Présidente : Amandine CASSIER-PAPEZ

8 SECTIONS

1- le YOGA

Animatrice : Corinne PIOMBINO

La section yoga compte actuellement 27 inscrits.

Depuis septembre 2022, il y a deux cours.

Les cours ont lieu, en dehors des vacances scolaires, le lundi de 12h00 à 13h00 et le vendredi de 12h15 à 13h15, dans la salle de l'ASCE sur le site de la cité administrative Porte Neuve

Le tarif annuel est de 140 euros.

2- la RANDONNEE

Animateurs : Chantal JACQUEMIN et Christian BOULARD

- 9 sorties prévues en 2023, une a été annulée en raison des conditions météorologiques :

la fréquentation varie de 4 et 16 participants.

3- le TENNIS

Animateur : Frédéric PETTIER

- Section composée de 12 joueurs (6 hommes et 6 femmes) s'entraînant à la ligue de Bourgogne Franche Comté le jeudi pendant la pause déjeuner et participant à des compétitions régionales

4- la GYMNASTIQUE

Animatrice : Nathalie BRACHOTTE

- La section gym pour l'année 2023-2024 compte 9 adhérentes.
- Animateur extérieur : Thomas MANCHIN.
- Une séance par semaine, jeudi, de septembre à juin.
- Les séances ont lieu à la salle de l'Amicale rue de Mulhouse, elles sont composées d'échauffements, de renforcements musculaires, steps, abdos, fessiers, gainage, étirements, etc... le tout sur fond musical, dans la convivialité et la bonne humeur..
- Le tarif pour la saison 2023/2024 est de 100 €.

5- la COURSE A PIED

Animateur :

- Participation à 6 courses dans l'année / 3 coureurs aux couleurs de l'ASCE 21
- Trail des forts de Besançon, marathon des grands crus, La chevignoise, La Madone à velars-sur-ouche, course du Bien Public et foulées de Beaune (10 et 21 kms)
- participation également au challenge Odyssée (lutte contre le cancer du sein)

6- le BOWLING

Animatrice : Amandine CASSIER-PAPEZ

- La ligue inter-entreprises regroupait 7 équipes pour la saison 2022-2023 dont 2 de l'ASCE 21, nous sommes actuellement 10 joueurs, les matchs se déroulent au complexe Games Factory à Marsannay-la-cote le mercredi soir.

Classement à la fin de la saison 2022-2023

- ASCE 21 – 1 : 4ème avec 64,5 points
- ASCE 21 – 2 : 7ème avec 31,5 points

En 2023, l'URASCE BFC a organisé le challenge national de bowling à BESANCON du 9 au 11 juin 2023. Il s'est déroulé au complexe « Aux Ateliers » à Besançon. Il y avait 42 équipes inscrites dont 3 équipes de l'ASCE 21.

Voici le classement final :



PETERSEN - Classement matchs de position

Position	Equipes	ASCE	Total	Moyenne
Match pour la 1ère place				
1 ^e	Bernard YVRA // Adrien MATHEY	21	352	176,00
2 ^e	Michel TELLIER // Thierry KANNENGIESER	18	326	163,00
Match pour la 3ème place				
3 ^e	Véronique BOURDOT // Gilles MATHEY	21	321	160,50
4 ^e	Arnaud PANIER // Benoît DARTEVEL	25	298	149,00

Un grand merci à Sophie Daucourt (ASCE 25 DREAL), responsable du comité d'organisation.

7- le GOLF

Animateur : Joseph GABRIELE

- La section comporte 4 joueurs
- Au vu de contexte de l'année, chacun a joué séparément.

Cette section est en perte de vitesse ; son maintien pour l'année 2025 sera évoqué prochainement.

8- le BADMINTON

Animateur : Luc VENEL

- - 1 terrain de double loué à l'année à l'Indoor-Club de Fontaine-les-Dijon le mardi de 12h00 à 12h45
- - 6 inscrits en 2023
- - participation financière annuelle de 20 € pour l'activité.
- - participation sportive à l'animation "corpo-bad" organisée par l'Indoor-Club au cours de l'année.

Journées d'initiation 2023 :

Le 7/10/2023 a eu lieu une initiation bowling au complexe Games Factory de Marsannay avec 14 participants

Jeu quiz pour la coupe du monde de rugby 2023 :

Jérôme Connan a dignement représenté notre ASCE, il s'est classé 3ème sur l'ensemble des quizz organisés par la FNASCE.

SECTION CULTURE 2023

Vice-Président : Pierre-Jean DILIGENT

SPECTACLES

98 places de spectacle ont été achetées pour un montant de 3613,40 € avec une participation de l'ASCE de 1084,02 €.

Pour rappel l'ASCE 21 a participé à hauteur de 30 % pour un montant maximum de 50 € en plus du tarif CE quand celui-ci est existant.

OFFRE CULTURE

Lors de l'assemblée générale de 2018, il avait été adopté « l'offre spéciale culture », avec une participation pour l'année 2023 de 30 % à la billetterie non proposée par l'ASCE21.

Pour l'année 2023, 17 demandes pour un montant de participation de l'ASCE de 638,43 €.

BILLETTERIE

L'ASCE a réalisé 8 494 euros d'achat de billets pour 6 535,70 euros de revente.

dans le détail cela représente environ en vente :

2022	2023
<ul style="list-style-type: none">- 532 billets de cinéma- 15 cartes de piscine (Olympique et Carrousel)- 26 billets de lasergames- 155 billets de bowling- 43 billets de Nigloland- 31 billets Parc de l'Auxois- 14 billets Amnéville- 6 pass SPA Klube- 1 coffret soin Klube	<ul style="list-style-type: none">- 615 billets de cinéma- 9 cartes de piscine Olympique et Carrousel)- 46 billets de lasergames- 121 billets de bowling- 26 billets de Nigloland- 30 billets Parc de l'Auxois- 3 billets Amnéville

Les 3 derniers billets du zoo d'Amnéville ont trouvé preneur début 2023. Nous ne faisons plus de billetterie pour le zoo d'Amnéville. Les adhérents qui souhaiteraient se rendre à ce zoo achèteront directement leurs billets et pourront les mettre sur la billetterie spéciale « culture » en novembre.

Cinémas Pathé Gaumont : augmentation des tarifs CE (9,90 €) au 01/12/2023. Les cartes seront nationales donc utilisables dans tous les Pathé Gaumont. Pour l'instant, une grosse commande a été faite avant l'augmentation du tarif afin de faire

bénéficier les adhérents d'un tarif abordable. Les billets achetés seront valables jusqu'au 30/08/2024.

Rappel

Depuis le 1^{er} janvier 2023 pour les piscines Olympique et Carrousel, mutualisation d'abonnements, avec un tarif identique aux 2 piscines. Nous continuons de vous procurer des cartes sur commande uniquement, mais vous pouvez utiliser vos cartes dans les 2 piscines. Une caution est demandée à l'achat qui vous sera rendue à l'accueil des piscines lors de votre 12^{ème} entrée. Les cartes sont toujours valables 1 an dès la première utilisation. En outre, suite à une mise à jour de leur logiciel, vous devrez passer par l'accueil avec votre carte lors de votre première entrée afin de l'activer et que votre nom soit enregistré. Cette procédure est entrée en vigueur depuis le 3 avril 2023.

Nous avons pu faire bénéficier aux adhérents d'offres spéciales du Klube en 2023 :

- offre « St-Valentin » : 2 achats
- offre « fête des mères » : 1 achat
- offre « Noël » : 1 achat

Pour l'offre PASSTIME, 1 Pack liberté (guide papier 21 + carte appli liberté) et 1 appli Premium ont été achetés pour un montant total de 131,80 € et remboursés à Pearl Entreprise.

Pour 2024, l'offre PASSTIME a évolué. Il n'y a plus de guide papier mais 3 applications sur lesquelles le comité directeur a décidé de mettre une participation de 6 % sur le prix CE :

- Liberté (offres permanentes locales et nationales + offres web)	29,90 € (prix ASCE 28 €)
- Essentiel (offres découvertes et permanentes du département)	49,90 € (prix ASCE 47 €)
- Premium (offres découvertes et permanentes du département + offres permanentes locales et nationales + offres web)	65,90 € (prix ASCE 62 €)

Vous pouvez retrouver le détail de l'offre et les modalités de commande sur le site internet de l'ASCE21 : <https://www.fnasce.org/pass-time-2024-a46764.html>

Il n'y a plus de permanence physique de billetterie à la DDT ni à la DREAL.
Toute demande doit être faite par mail ou téléphone aux correspondants des sites, suffisamment à l'avance (au moins une semaine).

CONCOURS

Concours de dessin ASCE21 pour l'arbre de Noël 2023.

Thème du concours : « Le cirque »

5 dessins ont été exposés, tous les participants ont reçu une carte culturelle d'une valeur de 10€

Concours « Scrabble » du 31 janvier au 11 mars 2024

179 participants répartis sur 65 ASCE.

1 participante de l'ASCE21. Emanuelle qui se classe à la 135^{ème} place.

Concours « mots croisés » du 27 mars au 22 mai 2023

3 participantes de l'ASCE21. merci à Marie-aimée, Carole et Emmanuelle qui ont dignement représenté notre ASCE.

Concours « Enigme de l'automne » du 13 octobre au 13 novembre 2023

Pas de lauréats pour l'ASCE21.

Activités pour 2024 :

Le concours « Richard III » est relancé du 29/01 au 11/03/2024.

Rallye national culturel en vélo à assistance électrique (sur les traces de d'Artagnan) du 27 au 29 septembre 2024 dans le Gers ASCE 32.

Bibliothèque

Achat de 14 nouveaux livres pour l'année 2023.

Contact : Sandrine FLAMAND

L'emprunt se fait à la demande avec rdv sur place.

Section photos

arrêt de la section faute de repreneur.

UNITES D'ACCUEIL

Animateur : Pierre-Jean DILIGENT

L'unité d'accueil « Chalet » : 59 jours d'occupation, soit une recette de 1880 € pour 2023 (comparé à 23 jours et une recette de 760 € en 2022).

L'unité d'accueil « Escommes » : 122 jours d'occupation, soit une recette de 3910 € pour 2023 (comparé à 39 jours et une recette de 1 225 € en 2022).

L'unité d'accueil « Mon Plaisir » : 71 jours d'occupation, soit une recette de 2280 € pour 2023 (comparé à 25 jours et une recette de 785 € en 2022).

Soit un total de 252 jours pour une recette une recette de 8070 € (comparé à 87 jours et une recette de 2 770 € en 2022).

Dépenses 2023 : 654,55 €

Achat de matériaux pour la remise en état de la barrière d'Escommes, et peinture pour la finition intérieur de la cette UA.

Lancement officiel d'OLGUA au 1^{er} décembre 2023

SECTION ENTRAIDE 2023

Vice-Présidente : Sandrine FLAMMAND

Aides aux séjours CGCV

8 séjours vacances ont été subventionnés à hauteur de 50€.

Cette année nous avons pris en compte également les séjours scolaires.

Ces dossiers sont ensuite transmis au niveau régional où la subvention était de 47,50€.

Matériel :

Les deux grands barnums ont été retirés de la mise à la disposition de matériel, en raison des contraintes imposées pour répondre aux normes de sécurité.

La vaisselle, les tables et la sono ont été empruntés sur 7 week-ends.

Séjour actif libéré :

Le département de la Charente a accueilli les actifs libérés pour leur séjour.

Une participation financière a été accordée à notre adhérente pour son déplacement.

Arbre de Noël

C'est une nouvelle salle qui a accueilli petits et grands, le mercredi 06 décembre : l'espace Jean Bouhey à Longvic.

Plus de repère pour l'organisation, mais avec un rapide coup d'oeil, chaque groupe a trouvé sa place :

- accueil des participants dans le hall
- coin jouets,

- coin goûters enfants,
 - coin photos,
 - exposition des dessins de notre concours sur le thème du cirque, et pour finir un coin goûters pour les parents.
- C'est une nouveauté qu'ont voulu mettre en place les présidents de CLAS.

La troupe « comic's group » de l'asce 89 a fait rire les enfants avec leur spectacle « au boulot »... un peu de magie, un duo ventriloque, des clowns avec leur malheureuse voiture qui ne démarrait plus, une chasse au gorille assez épique au programme pour divertir tout le monde !!!

219 enfants étaient comptabilisés sur les listes DDT , DREAL, VNF, DIRCE, et association de l'aviation civile.

C'est toujours un plaisir de se retrouver pour rendre possible cette journée. Merci à toute l'équipe pour la bonne humeur et le travail fourni lors de cette journée à 100 à l'heure !!!

LES RETRAITES

Animateur : Bernard LALY

En fin d'année 2023, un repas de Noël a pu être organisé avec la participation de 30 personnes, le bus a été pris en charge par l'ASCE.

La traditionnelle galette de début d'année a également pu avoir lieu à Quetigny avec une participation en baisse par rapport aux années précédentes.

Bernard fait part des difficultés à mobiliser pour organiser des sorties et pouvoir remplir un bus ; après échanges avec les personnes présentes, il est acté que :

- les propositions de sortie seront ouvertes aux actifs et en fonction des sorties aux autres ASCE de la région.
- des propositions peuvent également être faites par toutes les personnes qui le souhaitent (par le biais de la boîte institutionnelle de l'ASCE).
- compte tenu du prix des bus, des sorties locales peuvent être recherchées (sur Dijon notamment)
- le détail des sorties mises en œuvre par le CLAS DDT (coût du bus, prestataires, ...) nous sera communiqué pour voir si des propositions similaires peuvent être reprises.

Adoption du bilan d'activité des sections :

Votants : 39

Exprimés : 39

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

cotisation 2025

il est proposé le maintien du montant de la cotisation, à savoir :

- agents ministère et services reconnus
 - catégorie A : 40 €
 - catégorie B : 25 €
 - catégorie C : 18 €
- retraités ministère et services reconnus
 - catégorie A : 22 €
 - catégorie B : 16 €
 - catégorie C : 12 €
- agents extérieurs : 30 €

(pour rappel, la cotisation de l'année n+1 est systématiquement mise au vote à l'assemblée générale)

Adoption du montant de la cotisation 2025 :

Votants : 39

Exprimés : 39

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

ELECTIONS

39 votants, 39 exprimés, 0 nuls

ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES :

SORTANTS

- Nadine DESPLANCQUES
- Joseph GABRIELE

CANDIDATS

- Nadine DESPLANCQUES
- Joseph GABRIELE

ELUS

- Nadine DESPLANCQUES : 39 voix : *élue*
- Joseph GABRIELE : 39 voix : *élu*

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE

SORTANTS

- Sandrine FLAMAND (DDT)
- Irène GUENEAU (DREAL)
- Christophe CHARTON (DDT)

CANDIDATS

- Sandrine FLAMAND (DDT)
- Irène GUENEAU (DREAL)
- Christophe CHARTON (DDT)

ELUS

- Sandrine FLAMAND (DDT), 39 voix, élue
- Irène GUENEAU (DREAL), 39 voix, élue
- Christophe CHARTON (DDT), 39 voix, élu

pour information, Raphaël Garrot (Dir CE) n'a pas renouvelé sa cotisation ASCE en 2024, suite au transfert de la DIR CE vers le conseil départemental de Côte-d'Or ; il n'est plus membre du comité directeur.

rappel membres du comité directeur et durée du mandat :

Nom du membre	Date élection	Fin mandat
CASSIER-PAPEZ Amandine	AG 2022	AG 2025
LALY Bernard	AG 2022	AG 2025
MOUGENOT Julien	AG 2022	AG 2025
ROMANSKI Céline	AG 2022	AG 2025
DILIGENT Pierre-jean	AG 2023	AG 2026
MONCOUYOUX Catherine	AG 2023	AG 2026
FEVRE Nathalie	AG 2023	AG 2026
GUENEAU Irène	AG 2024	AG 2027
FLAMAND Sandrine	AG 2024	AG 2027
CHARTON Christophe	AG 2024	AG 2027

Résultat de la tombola organisée par la GMF :

tirage n° 1 : lot : 1 serviette : gagnante : Annick VIROT
tirage n° 2 : lot : 1 gourde : gagnant : Gilles CROMBEZ
tirage n° 3 : lot : 1 clé USB : gagnante : céline ROMANSKI

Nous, soussignés

Joseph GABRIELE et Nadine DESPLANCQUES

Vérificateurs des comptes de l'ASCE 21, avons procédé le lundi 25 mars 2024 à l'examen détaillé de la comptabilité concernant l'exercice 2023.

Après avoir constaté la concordance entre les pièces « recettes » et « dépenses » ainsi que les écritures portées au journal de caisse, les vérificateurs aux comptes proposent de donner le quitus à la comptable Amandine CASSIER pour les comptes de l'année 2023

Dijon, le 23 avril 2024

